



Périers, le 2 novembre 2011

Page | 1

## Soyons vigilants mais raisonnables, Passionnés mais ouverts !

La Fédération Départementale pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique de la Manche a été destinataire du texte d'appel à la pétition de l'association de pêche "les Amis de la Vire" en partenariat avec l'association "Pour La Vire", dont l'objet est de s'opposer à l'arasement des barrages sur la Vire. Cette initiative spontanée témoigne d'une appropriation louable des démarches engagées pour le développement futur de la vallée, notamment au travers du SAGE (Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux). Rappelons que ces démarches ont pour but la résolution des différents problèmes en lien avec la rivière, de la conciliation de ses usages, la reconquête de sa qualité au sens large, et afin de satisfaire sur ces masses d'eaux aux obligations de bon état qui incombent aux Etats.

A sa lecture, nous retrouvons les signes du trouble que provoque la perspective d'un changement drastique de paysage, en l'occurrence pour notre belle vallée de la Vire. Dans sa présentation, il paraît bien difficile de ne pas souscrire à l'appel. Nous comprenons ce légitime émoi, en même temps que nous nous réjouissons de la mobilisation du monde la pêche locale, pour prendre part aux grands choix dans le devenir de la Vire. Cependant, en temps que structure fédérale et départementale, eu égard nos statuts particuliers, nous tenons à mettre en garde contre des prises de positions trop définitives, ainsi que contre le risque de propager un certain nombre d'inexactitudes qui risqueraient d'induire le grand public en erreur. Un élan passionnel peut parfois l'emporter sur l'exposé didactique d'éléments rationnels.

La Fédération de la Manche a la volonté de participer aux débats constructifs, menés sur des données scientifiquement étayées. Ces dernières peuvent battre en brèches nombres d'idées reçues, pourtant communément admises.

### **Les inondations**

Il est faux d'affirmer au public que les barrages en eau comme ceux de la Vire jouent un rôle de régulation des inondations lors des crues. Il est établi que ces ouvrages-seuils (c'est-à-dire ne barrant que le lit mineur de la rivière) sont :

- soit un facteur aggravant sur les niveaux amont en cas de crue débordante lorsqu'ils occasionnent encore une différence de niveau amont/aval
- soit sans effet lorsqu'ils sont totalement submergés

À l'inverse, dans la mesure où ils sont pleins au moment des crues, donc dans l'incapacité de retenir un certain volume d'eau, par débordement du plan d'eau qu'ils retiennent, l'onde de crue se propage plus vite vers l'aval !

### **De l'eau pour l'été**

Il est tout aussi erroné d'affirmer que les retenues d'eau derrière les barrages permettent le soutien d'étiage, c'est-à-dire qu'elles fourniraient de l'eau à la Vire pendant cette période sèche, une période de souffrance pour la vie aquatique : c'est tout bonnement le contraire ! Si le barrage cale bien la lame d'eau en amont à un niveau fixe et constant sur toute sa zone d'influence, cette dernière est soumise dès lors à un réchauffement intense et une évaporation bien supérieure à ce que ce serait sur le même tronçon s'il était courant. Le bilan est largement négatif, et fait subir un déficit supplémentaire au débit. Pas besoin de climat tropical pour cela, une telle évaluation a été conduite dans la région, sur le plan d'eau de Vezins. Les résultats sont éloquentes. L'eau qui reste se trouve en moins grande quantité pour renouveler les retenues fermées, plus chaude et plus concentrée, dans des milieux stagnants : sa qualité se dégrade. C'est malheureusement patent sur la Vire, où régulièrement les barrages sont ouverts en étiage pour redonner à l'eau une qualité minimale et éviter les proliférations algales. Certes les barrages ne sont pas la cause des arrivées de polluants, mais ils changent, par leurs effets sur la masse d'eau, la nature de leur expression : ils les font réagir, en quelque sorte. On sait aussi que les quantités de polluants "digérables" dans les grandes retenues d'eau stagnantes sont très inférieures aux normes de rejets imposées aux différentes activités du bassin (assainissement, industrie, agriculture), l'atteinte générale des normes de rejets sera insuffisante, c'est juste une histoire de taille du système récepteur en regard avec la quantité des effluents. Une rivière diversifiée dans ses écoulements est douée d'une plus grande capacité d'autoépuration, plus efficace.

### **La rivière est saine : elle abrite nombre de poissons dont des grands migrateurs**

Parlons des saumons et des truites de mer : la Vire en abrite toujours, nous en sommes fiers, nous les suivons de près, nous essayons de les choyer. Mais seulement une toute petite partie de ce qu'elle devrait produire est observée : à cause d'un manque de qualité d'eau et de secteurs favorables à leurs reproductions qui sont cantonnés actuellement très en amont sur les ruisseaux du Calvados, principalement. Il n'est peut être pas su que la partie manchoise ne participe que très peu au retour du saumon dans notre fleuve. Les résultats des différents suivis de ces populations marquent chaque année un net état de perturbation de ces dernières, il n'y a objectivement pas lieu de trop se réjouir : en l'état, elles ne sont quasi pas exploitables pour la pêche de loisir, et en tout cas pas valorisables touristiquement, les stocks sont trop petits. Il y a en revanche encore lieu d'espérer pouvoir améliorer la situation avec quelques efforts.

### **Pour les grands migrateurs, c'est réglé, ils passent les échelles**

Certes, les échelles à poissons sont là, elles ont coûté beaucoup d'argent. Pourtant, aujourd'hui, se pose la question du retour sur investissement de ce choix technique répondant bien au besoin de quelques espèces dans une fonction précise : le franchissement. Or, le problème est plus global. Le relatif succès, c'est qu'une partie du poisson migrant passe la majeure partie du temps, mais déjà, on le sait, on l'a constaté, pas tout le temps. C'est peut être une évidence de le dire, mais y pense t on toujours : une échelle à saumon (ou autre) ne

recrée pas l'habitat disparu, enfoui sous le dénivelé d'eau qu'elle aide ce poisson à escalader. Pensons à ce fait têtue : la Vire est en déficit d'habitat piscicole, notamment salmonicole. A long terme, le développement de ces espèces n'est pas assuré.

La biodiversité dans les retenues de la Vire est une chose relative : nos fidèles pratiquants et les bénévoles dévoués le savent bien, les carnassiers sont abondants dans la Vire parce que les gestionnaires consentent des efforts financiers importants dans les déversements. Sans ce soutien d'effectif, la satisfaction des pêcheurs serait moindre : nombre des espèces qui y vivent ne peuvent s'y reproduire suffisamment car c'est un milieu artificiel auquel ils ne sont pas adaptés. La politique générale et le bon sens, pour le respect de l'équilibre de l'écosystème, pousse à réduire et rationaliser ces déversements. Entendons nous bien, il n'est pas question d'arrêter brutalement ces pratiques, de priver ceux de nos adhérents qui affectionnent cette pêche. Mais nous avons l'obligation [morale] de promouvoir les moyens qui feront que les milieux naturels puissent produire des populations sauvages en bonne santé, et allez ! Ne soyons pas égoïstes, y compris d'espèces que nous ne pêchons pas ou peu... ce sont aussi nos statuts. Nous sommes néanmoins conscients que certaines des habitudes prises depuis des décennies seront difficiles à ré envisager, ne serait ce que sur une partie des territoires de pêche.

### **Et le patrimoine bâti ?**

Même s'il ne s'agit pas des compétences de notre association, il paraît sensé d'imaginer que moult solutions semblent envisageables lors d'une ouverture définitive d'un déversoir, comme par exemple de conserver les éléments en berge du patrimoine et les mettre en valeur. La Fédération a assisté à la belle restitution de l'étude commandée par le SMVV (Syndicat Mixte du Val de Vire, structure porteuse du SAGE Vire) à M. CANU. Ce qui ressort de ce travail très fouillé et exhaustif, c'est la grande plasticité des usages et par voie de conséquences des ouvrages hydrauliques de la Vire à travers l'histoire. En fonction des besoins et des progrès, les constructions ont changé, sont apparues, ont disparu, ont bougé. Le paysage qu'on connaît est un instantané, relativement figé depuis qu'il n'est plus nécessaire de recourir à la force hydraulique pour alimenter l'économie locale en énergie. A l'échelle du temps envisagée par l'étude, ce que nous connaissons actuellement de la Vire est la dernière étape d'un mouvement continu. A vouloir tout garder figé, on peut aussi risquer de passer à côté de belles opportunités de développement. En ce qui nous concerne, au niveau de la pêche, c'est le tourisme halieutique, la diversité de l'offre. En comparaison, prenons le halage, il existe toujours et constitue un formidable vecteur d'accès à la rivière, notamment pour nos pêcheurs. Il a pourtant beaucoup évolué ces dernières années, au gré des usages qui en sont faits, aujourd'hui : les promeneurs, les vététistes, les joggeurs... il existe toujours et est utile, mais il doit être bien différent dans son aspect et dans son tracé, de celui présent du temps des bateliers.

### **Dans les faits, ce qui se passe**

Le SAGE n'a bien sûr pas décidé du dérasement de tous les barrages. Pour l'instant, il cherche à évaluer : les usages, l'économie, les impacts, l'affectif... comme l'ont effectivement annoncé les représentant élus du SAGE, une partie des 18 barrages sont à remettre en cause. Une partie trop importante de la Vire reste artificielle

pour que cela puisse "bien fonctionner", mais chaque cas sera soigneusement envisagé. Techniciens, ingénieurs, scientifiques apportent des données objectives, proposent des solutions techniquement envisageables, mais ne décident pas. Leur travail alimente les débats, qui sont conduits en toute clarté, c'est le but de la démarche : mettre à plat tous les éléments pour aboutir au scénario le plus juste et le plus cohérent possible. Tout sera affaire de conciliation, il faut y participer.

Pour les ouvrages qu'on déciderait d'ouvrir définitivement, pourquoi ne pas imaginer de faire de cet événement non pas une simple destruction, mais une opportunité de réorienter l'usage de la rivière à cet endroit, elle va être beaucoup plus vivante, on le sait, c'est démontré, il faut donc cesser d'opposer au plan d'eau stagnante actuel la peur d'un cours tumultueux stérile, ce sera loin d'être le cas. Pensons aux joies du pêcheur de truite qui trouvera des parcours rares dans le département, où les ruisseaux ont tendance à confluer de petits fleuves généralement mis en biefs : un cours d'eau large à courants diversifiés et facilement accessible sera une richesse supplémentaire. Une rivière dont le niveau fluctue avec les saisons ne signifie pas sa mort : ce sont sous ces conditions que la vie qu'on connaît y est spontanément apparue.

Enfin, on tend à se focaliser sur les gros ouvrages du cours mère, mais un vaste travail de restauration et de reconquête de la fonctionnalité des affluents comme de leur connexion avec la Vire s'est également engagé.

Qu'on se rassure, si elle envisage les modifications proposées pour restaurer la Vire avec intérêt, la Fédération n'a pas vocation à "casser" un milieu, elle œuvre bien au contraire à la restauration des écosystèmes aquatiques pour la plus grande satisfaction de nos pêcheurs ; de tous les pêcheurs, respectueux qu'ils sont du milieu sur lequel ils pratiquent leur passion. Nous sommes satisfaits de constater que les représentants locaux du monde de la pêche animent leur territoire et réagissent à une telle problématique. Nous les incitons à poursuivre leur implication au sein du SAGE où ils ont un pouvoir de représentation, dont ils font partie intégrante.

Le Président de la Fédération

Albert DESDEVISES